



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lauréats du contrat à impact « Innover pour l'accès à l'emploi »

Une forme inédite
de financement public-privé
au service des causes environnementales
et sociales

Novembre 2021

Sommaire

Edito de Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion	3
Edito d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable	4
Edito de Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises	5
Les lauréats du contrat à impact « Innover pour l'emploi »	6
Télémaque Développer l'employabilités de jeunes issus de territoires fragiles (Ile de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts de France et Provence Alpes Côte d'Azur)	8
Duo for a job Insérer des jeunes migrants dans l'emploi et renforcer la cohésion sociale (Paris, Marseille, Lille)	9
Comme les autres Lever les freins à l'emploi des personnes en situation de handicap (Grand-Ouest et Hauts-de-France).....	10
Messidor Insérer dans l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques (Ardèche, Charente-Maritime, Drôme, Isère, Loire, Oise, Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Haute-Vienne, Seine-Saint-Denis)	11
Les contrats à impact, comment ça marche ?	12

Edito d'Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion



Elisabeth Borne
Ministre du Travail, de
l'Emploi et de l'Insertion

À l'heure où notre économie repart, les personnes les plus éloignées de l'emploi doivent pouvoir être accompagnées par des solutions innovantes d'insertion professionnelle.

Les contrats à impact sont une réponse inédite de financement public-privé, qui vient s'ajouter à l'arsenal de mesures de l'Etat visant à bâtir une relance inclusive. Ces contrats sont construits sur une logique d'efficacité et de retour sur investissement, puisque l'Etat ne rembourse l'investisseur qu'en échange de résultats concrets sur l'emploi.

Je félicite donc les nouveaux lauréats de l'appel à projets « Innover pour l'accès à l'emploi », dont les solutions d'insertion pour les plus fragiles bénéficieront d'un soutien renforcé. Les projets financés vont permettre de financer le passage à l'échelle de solutions qui ont déjà fait leur preuve localement, et qui rejoignent les priorités du gouvernement.

La promotion de l'égalité des chances est un premier axe fort de ces contrats à impact, à travers le développement du mentorat comme outil d'accompagnement des jeunes. Chacune et chacun doit avoir la possibilité d'accéder à un emploi à la hauteur de ses talents, et ainsi de s'épanouir professionnellement et de trouver sa place dans la société.

L'aide à la mobilité est un deuxième volet de cet appel à manifestation d'intérêt, qui doit permettre de faciliter l'insertion sociale et professionnelle dans les territoires fragiles. Car l'accès à la mobilité est l'un des critères déterminants pour décrocher un emploi, et donc un levier permettant de développer l'employabilité dans les territoires défavorisés.

L'accès et le maintien en emploi des personnes souffrant de troubles de santé, constitue le troisième axe, et doit nous permettre d'avancer vers une société plus inclusive. Car personne ne doit être entravé dans son parcours vers l'emploi, quels que soient son handicap, ses difficultés, son parcours de vie ou ses aspirations.

10 millions d'euros de financements sont ainsi alloués aux 4 projets retenus, qui répondent à ces attentes et sont présentés dans ce dossier de presse. Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, était partie prenante du Comité de sélection, aux côtés du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.

L'Etat ne remboursera qu'en fonction des résultats effectivement obtenus, constatés objectivement par un évaluateur indépendant. Voilà une excellente méthode, pour allier le financement de l'innovation sociale et la recherche d'efficacité sur l'emploi, au bénéfice direct des personnes les plus fragiles..

Edito d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable



Olivia Grégoire
Secrétaire d'Etat à
l'économie sociale,
solidaire et responsable

« Ça ne marchera jamais » me disait-on quand j'ai pris la décision, dès mon arrivée au gouvernement en juillet 2020, de relancer les contrats à impact. Ce dossier de presse, le 3^e en un an, démontre au contraire la vitalité de ce nouvel outil au service de l'action publique et des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Les contrats à impact sont une forme inédite de financement public-privé au service des causes sociales et environnementales. Il s'agit d'un véritable changement d'approche dans le financement des innovations sociales puisque, d'un côté, les porteurs de projet qui souhaitent faire passer à l'échelle leurs solutions innovantes disposent d'un nouveau canal de financement via des investisseurs privés et que, de l'autre, l'Etat ne rembourse ces investisseurs qu'en fonction des résultats.

Ceci suppose bien sûr d'avoir des investisseurs prêts à prendre le risque d'un échec mais aussi des acteurs capables de mettre en oeuvre des projets d'envergure. Un an et des dizaines de candidatures à plusieurs millions d'euros chacune, les résultats sont là : avec ces nouveaux lauréats que nous présentons aujourd'hui, l'Etat aura engagé plus de 50 millions d'euros au service de projets sociaux et écologiques novateurs.

Je me réjouis donc particulièrement de présenter aujourd'hui les lauréats de ces contrats à impact en faveur de l'accès à emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, un sujet particulièrement stimulant sur lequel les candidats ont rivalisé d'inventivité et d'agilité. Cet appel à manifestation d'intérêt a reçu 25 dossiers de candidature, démontrant le dynamisme des acteurs de terrain et leur envie de bénéficier du financement innovant qu'est le contrat à impact. Les 4 projets lauréats couvrent des champs différents, du mentorat en passant par l'intégration des réfugiés ou par l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Je me réjouis de cette nouvelle coopération qui permettra le passage à l'échelle de solutions qui ont déjà fait leur preuve localement. Je souhaite sincèrement les en remercier et les féliciter.

Edito de Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises



Thibaut Guilluy
Haut-commissaire
à l'emploi et à
l'engagement
des entreprises

Face à tous les grands défis sociaux et sociétaux qui se présentent à nous, il était essentiel de se doter de nouveaux modèles de partenariats qui permettent aux associations et opérateurs sociaux, aux investisseurs et aux entreprises engagées ainsi qu'à la puissance publique d'œuvrer ensemble autour d'une même culture de l'impact social. Le contrat à impact constitue, en ce sens, un modèle de co-construction de l'innovation sociale inédit, dans lequel nous croyons particulièrement et plus que jamais.

En matière d'accès à l'emploi, cet appel à manifestation d'intérêt représente une opportunité nouvelle de financement et permettra d'identifier des prises en charge plus poussées de certains publics, sur des politiques publiques que nous déployons quotidiennement. Les 25 porteurs de projets qui ont répondu à cet appel démontrent toutes leurs capacités à relever ce défi de l'expérimentation et de l'innovation dans l'accès à l'emploi.

Deux premiers projets lauréats permettront plus spécifiquement d'accompagner des jeunes bénéficiaires par l'intermédiaire du dispositif du mentorat que le Président de la République a souhaité étendre à 100 000 jeunes en France dès 2021 puis 200 000 en 2022. Dans la droite ligne du plan « 1 jeune, 1 solution » et de son programme « 1 jeune, 1 mentor », ils permettront d'ouvrir ce dispositif à de nouveaux profils de jeunes mais également d'optimiser l'accompagnement de publics spécifiques : jeunes des filières professionnels et jeunes réfugiés notamment. Les deux suivants permettront de tester puis de généraliser l'accès à de nouvelles approches dans l'insertion de personnes en situation de handicap.

J'adresse, à mon tour, tous mes remerciements aux 25 candidats et toutes mes félicitations à ces nouveaux lauréats. Le Haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises restera pleinement mobilisé à leurs côtés, à chaque étape de la mise en œuvre de leurs projets.

A group of young professionals in a meeting, looking at documents and laptops. The image shows a diverse group of people, including a woman with long blonde hair, a man with short brown hair, and a woman with curly dark hair, all focused on their work. They are in a modern office setting with a whiteboard in the background.

**Les lauréats
du contrat à impact
« Innover pour
l'accès à 'emploi »**

Le projet

L'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact « Innover pour l'accès à l'emploi » a été ouvert du 3 mars au 3 juin 2021. Doté d'une enveloppe totale de 10 millions d'euros, il invite tout porteur de projet à candidater pour des innovations sociales permettant de répondre à l'ambition de réduire les inégalités dans l'accès à l'emploi.

A un moment où notre économie traverse une crise économique et sociale inédite, c'est un signe fort pour encourager l'émergence d'outils qui vont compléter ceux de l'Etat en ciblant des publics ou des territoires spécifiques. Cet appel à projets, doté d'une enveloppe de 10 millions d'euros, est opéré par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Il a reçu 25 candidatures pour un montant total de 64 millions d'euros.

Thématiques de l'appel à manifestation d'intérêt

Cet appel à manifestation d'intérêt soutient le passage à l'échelle de solutions innovantes ancrées localement et qui permettent à chacun de s'inscrire pleinement dans l'activité économique, à travers trois grandes thématiques :

- **accompagner l'insertion des jeunes par le mentorat** : les projets se focalisant sur la promotion de l'égalité des chances, l'employabilité ou la non-discrimination à l'embauche et dans la gestion des parcours professionnels auprès de bénéficiaires jeunes ;
- **accompagner la mobilité résidentielle et/ou pendulaire** : les projets se focalisant sur les dispositifs permettant de lever les freins à la mobilité sous toutes ses formes et, par ce biais, à l'entrepreneuriat dans les territoires urbains ou ruraux ;
- **améliorer l'accès et le maintien en emploi des personnes souffrant de troubles de santé, en particulier de troubles psychiques** : les projets se focalisant sur l'accompagnement médico-social permettant aux personnes souffrantes de troubles de santé de s'insérer durablement dans le marché du travail.

Le comité de sélection

Le comité de sélection était composé du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et du Haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises.

4 projets ont été sélectionnés pour un montant total de 10 M€.

Une attention particulière a été portée aux points suivants :

- le caractère social et/ou environnemental du programme d'actions axé sur une approche préventive génératrice à terme de coûts évités pour l'État ;
- la pertinence des méthodes d'évaluation des effets et du succès du programme et notamment leur caractère scientifique et la disponibilité des données ;
- la capacité du programme à se pérenniser et à changer d'échelle dans le cas où l'expérimentation s'avérait concluante.

Contexte

Depuis 2005, Télémaque a pour ambition de « relancer l'ascenseur social », dès le collège, en accompagnant près de 1650 élèves investis et motivés issus de territoires fragiles à travers un double mentorat « école-entreprise ». Chaque jeune est accompagné à la fois par un mentor du monde de l'entreprise et par un référent issu du monde éducatif. A l'heure où un élève défavorisé sur cinq ne prévoit pas de terminer ses études, cette association agit concrètement pour l'égalité des chances. Parmi les jeunes accompagnés par Télémaque, on note 87% de mentions au bac (contre 64% au niveau national) ; 97% des Alumni ont trouvé un emploi.

L'action de Télémaque permet un accompagnement individualisé de jeunes investis et motivés scolarisés au sein d'établissements professionnels (lycées professionnels ou CFA dans des quartiers prioritaires de la politique de la Ville ou dans des territoires fragiles). Il repose sur trois axes :

- un programme de double mentorat entreprise et pédagogique, inédit en filière professionnelle ;
- un parcours d'accompagnement collectif innovant de préparation à la vie professionnelle, dont plusieurs en synergie avec d'autres acteurs associatifs et des réseaux d'entreprises ;
- un appui constant à l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires.

Résultats attendus

- Le contrat à impact vise à expérimenter des ateliers et animations collectifs aux jeunes en partenariat avec des associations partenaires pour former des jeunes avec l'appui d'organismes de formation partenaires, potentiellement en lien avec le programme « 1 jeune, 1 mentor ».
- 560 jeunes des quartiers prioritaires de la ville et des territoires prioritaires seront accompagnés.

Budget

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact « Innover pour l'accès à l'emploi », la structure pourrait bénéficier d'un budget maximum de **3,1M€ de paiement au résultat** suite à la phase de contractualisation pour une durée totale du projet **sur 6 ans**.



Duo for a job

Insérer des jeunes migrants dans l'emploi et
renforcer la cohésion sociale
(Paris, Marseille, Lille)

Contexte

En France, le taux de chômage des 20-24 ans nés en dehors de l'UE est de 30,1%, contre 18,4% dans l'ensemble de la population. Les explications sont diverses et liées notamment aux discriminations et autres facteurs comme la formation, les difficultés matérielles, la maîtrise de la langue, la reconnaissance des qualifications, le manque de réseau, la méconnaissance du marché du travail... Les jeunes réfugiés ou issus de la diversité souffrent donc d'une inégalité d'accès au marché du travail.

Dans le même temps, le potentiel des personnes de plus de 50 ans est insuffisamment valorisé. Alors qu'elles représentent aujourd'hui pas moins de 4 Français sur 10, elles sont trop souvent victimes de préjugés et deviennent souvent inactives, faute de perspectives. Seuls 23% des salariés français de plus de 55 ans pensent qu'ils ont encore des possibilités d'évoluer, dans ou à l'extérieur de l'entreprise : ils sont 43% en Europe.

Duo for a Job permet la mise en place d'un mentorat entre ces deux types de public, avec un référent unique par duo, pour leur permettre de faire connaissance, de se former et de mettre en œuvre des actions allant du bilan de compétences à la levée des freins identifiés, en passant par la mise en place d'un plan d'actions et la mise en réseau du mentoré par le mentor. Le duo se rencontre au moins deux heures chaque semaine pendant 6 mois.

Résultats attendus

- Le contrat à impact prévoit un parcours et un accompagnement pendant 6 mois sous forme de mentorat par duos de :
 - o Jeunes chercheurs d'emploi de 18 à 33 ans non européen ou ayant un parent ou grand-parent né en dehors de l'UE, avec titre de séjour de plus de 6 mois ;
 - o Personnes + de 50 ans ayant une expérience professionnelle à valoriser.
- Il permettra l'accompagnement de plus de 1 000 réfugiés et jeunes chercheurs d'emploi issus de la diversité à Paris, Marseille et Lille.
- Il vise l'insertion dans un emploi durable pour 30% à 57% des jeunes accompagnés.

Budget

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact « Innover pour l'accès à l'emploi », la structure pourrait bénéficier d'un budget maximum de **2,8M€ de paiement** au résultat suite à la phase de contractualisation pour une durée totale du projet **sur 4 ans**.

Comme les Autres

Comme les autres

Lever les freins à l'emploi des personnes en situation de handicap (Grand-Ouest et Hauts-de-France)

Contexte

Pour les personnes devenues handicapées moteur à la suite d'un accident, la réinsertion sociale est très compliquée. Le handicap est d'ailleurs la première cause de discrimination à l'embauche en France. Depuis sa création en 2011, l'association Comme les Autres propose un accompagnement social à ce public, par le sport et les sensations fortes. Elle a déjà accompagné plus de 500 personnes grâce à des binômes « handi-valides ». Comme les Autres travaille aussi bien auprès des potentiels discriminés (levée des freins périphériques) que des potentiels discriminants (changement du regard).

L'association s'est étendue sur le territoire national et couvre désormais 6 régions en France (Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France et Pays de la Loire). Déjà lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt pour un contrat à impact sur l'Egalité des chances économiques, l'association pourra avec ce nouveau contrat à impact apporter une attention particulière aux besoins spécifiques des blessés de la moelle épinière.

Résultats attendus

Le contrat à impact prévoit un accompagnement via un programme d'orientation vers l'emploi de 464 bénéficiaires. Celui-ci repose sur une phase de détection précoce en centre de rééducation qui permettra d'identifier davantage de bénéficiaires potentiels.

Lors de cette phase, un diagnostic initial permettra de révéler les capacités et motivations du patient et ainsi de l'orienter vers un programme d'accompagnement adapté comprenant à la fois des entretiens pour identifier les freins, du coaching, la participation à un séjour sportif ou à plusieurs activités à sensations fortes, et des ateliers collectifs avec des partenaires spécialisés dans le domaines de l'insertion professionnelle.

Budget

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact « Innover pour l'accès à l'emploi », la structure pourra bénéficier d'un budget maximum de **1,4M€ de paiement** au résultat suite à la phase de contractualisation pour une durée totale du projet **sur 3 ans**.



Messidor

Insérer dans l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques
(Ardèche, Charente-Maritime, Drôme, Isère, Loire, Oise, Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Haute-Vienne, Seine-Saint-Denis)

Contexte

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (**RQTH**) est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap un statut leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques. Pour les personnes atteintes de handicap psychique, cette reconnaissance est plus complexe. En effet, bien que le handicap psychique soit reconnu depuis , la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, son identification par les pouvoirs publics reste difficile, ce qui limite leur possibilité de bénéficier de la RQTH. En France, 3 millions de personnes seraient en situation de handicap psychique, soit 5% de la population ; 20% de la population serait touchée par des troubles psychiques persistants au cours de sa vie. Ce sont autant de personnes qui peuvent rencontrer des difficultés d'insertion durable dans l'emploi. Messidor accompagne en prévention le public non ou pas encore reconnu RQTH, en complémentarité avec les dispositifs existants pour trouver une place dans la société.

La solution proposée dans ce contrat à impact vise à accompagner ces publics via la méthode de « job-coaching » en milieu ouvert qui permet d'identifier le potentiel de chaque personne et de construire avec elle son projet professionnel.

Résultats attendus

- Le contrat à impact vise à accompagner 440 majeurs avec un handicap psychique dans 12 départements (Ardèche, Charente-Maritime, Drôme, Isère, Loire, Oise, Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Haute-Vienne, Seine Saint-Denis).
- Il permettra l'insertion professionnelle de 16% à 30% des bénéficiaires.

Budget

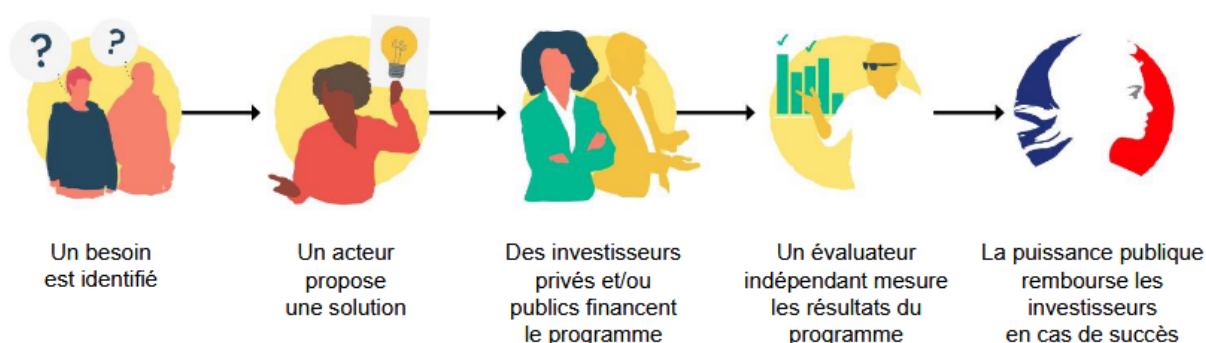
Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact « Innover pour l'accès à l'emploi », la structure pourrait bénéficier d'un budget maximum de **2,6M€ de paiement** au résultat suite à la phase de contractualisation pour une durée totale du projet **sur 5 ans**.

Les contrats à impact, comment ça marche ?

Le contrat à impact est un **partenariat entre le public et le privé** pour favoriser l'émergence de projets sociaux et environnementaux innovants qui permettent de faire changer d'échelle des solutions efficaces aux problèmes identifiés sur le terrain. L'investisseur privé et/ou public préfinance le projet et prend le risque de l'échec en échange d'une rémunération prévue d'avance en cas de succès. L'État ne rembourse qu'en fonction des résultats effectivement obtenus et constatés objectivement par un évaluateur indépendant.

Dans quels cas la puissance publique rembourse-t-elle ou ne rembourse-t-elle pas ?

COMMENT ÇA MARCHE ?



	Si les objectifs ne sont pas atteints	Si les objectifs sont atteints	Si les objectifs sont dépassés
État	Ne rembourse rien	Rembourse	Rembourse avec une prime
Investisseur	Perd tout ou partie de son investissement	Est remboursé avec un intérêt fixé en amont	
Porteur de projet	A financé son projet		Perçoit une prime

L'histoire du contrat à impact

À l'étranger et en France

Le contrat à impact s'inspire des **Social Impact Bonds** (SIB) lancés au Royaume-Uni. Le premier SIB fut lancé en 2010 par le Secrétaire à la Justice britannique, Jack Straw, afin de financer un programme de réhabilitation des prisonniers condamnés à de faibles peines avec l'objectif de faire baisser le taux de récidive. Tournés vers la prévention, les SIB intéressaient le Gouvernement britannique par leur capacité à générer à terme des économies budgétaires. A la suite du succès de cette expérimentation, les Social Impact Bonds ont connu un développement exponentiel, notamment dans les pays anglo-saxons.

En France, les contrats à impact ont été rendus possibles par l'article 15 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. Si les premiers contrats sont signés dès novembre 2016 et permettent l'éclosion d'initiatives particulièrement prometteuses, ils ont révélé une série d'obstacles techniques et administratifs.

Le rapport de Frédéric Lavenir « Pour un développement du contrat à impact social au service des politiques publiques », publié le 30 juin 2019, a permis de renouveler profondément l'approche de cet outil, en le simplifiant et en le précisant. C'est grâce à ces travaux très opérationnels que le Gouvernement peut aujourd'hui enclencher une nouvelle dynamique du contrat à impact.

Pour quels résultats ?

Le modèle des Social Impact Bonds s'est considérablement répandu depuis 2010. A ce jour, 120 projets ont été financés dans plus de 20 pays grâce aux contrats à impact, pour un total de près de 400 millions d'euros investis et plus d'1 million de citoyens bénéficiaires à travers le monde. Le plus gros SIB a été lancé en **Finlande**, avec un contrat signé à **17 millions d'euros**.

**Contact Ministère du Travail,
de l'Emploi et de l'Insertion**

xxx

xxx

**Contact Secrétariat d'Etat
à l'économie sociale, solidaire et responsable**

01 53 18 45 40 – 06 78 19 75 06

presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr